

ÉCUEILLÉ : LE JARDIN DU « PERCEPTEUR »

Michaël Beigneux. Juillet 2024

L'histoire du jardin du percepteur, les anciens parlaient du jardin de la perception, se confond en partie avec celle de quelques familles du village, dont certains des membres ont été désignés autrefois par le terme de notables. Après avoir rappelé le souvenir de deux d'entre eux, le propos va se concentrer sur la vallée et la rivière voisine du jardin qui a pu se faire tantôt paisible, tantôt turbulente, c'est à dire la Tourmente. Le rôle crucial joué par quelques acteurs qui ont contribué à la mise en valeur de cet environnement ou au contraire à sa détérioration sera souligné. Enfin, le pavillon construit dans le jardin fera l'objet de notre attention. Quelques précisions seront apportées sur le contexte de création de ces petits édifices et sur l'époque de sa construction. Enfin, une récapitulation des différents propriétaires, établie grâce aux sources consultées, sera ajoutée en annexe pour ne pas alourdir l'article avec une liste aride et sans grand intérêt.

En l'espace de deux siècles, le jardin est passé de mains en mains presque une dizaine de fois. Parmi les différents propriétaires, nous en avons retenu deux, dont l'action a été déterminante au niveau de la municipalité. Le premier a été Pierre Prudent Petibeau (1770-1836). Il a été le maillon d'une longue dynastie de chirurgiens dont le premier, Louis, a été repéré à Écueillé dans les premières années du XVIII^e siècle. Lui-même était l'un des trois officiers de santé vers 1800-1801. Au même moment, il était maire. Dans une enquête à destination du préfet de l'Indre, il a été qualifié d'homme « instruit, actif et zélé ». Cependant, il voulait « donner sa démission » (A.D. 36 : M5300). Plus tard, vers les années 1850, un curé d'Écueillé se rappelait de cette homme en ces termes : « pour les actes de son administration, je n'en ai jamais vu ni citer aucun ni aperçu de mes yeux. Il était dit-on fort rude et parlait d'une manière sentencieuse. Quelques-uns m'ont dit qu'il tâtait le pouls de ses malades avec le bout de sa canne » (registre de la paroisse, archives du presbytère d'Écueillé). Avant de tenir la mairie, il a été officier municipal, puis après le rattachement d'Écueillé au département de l'Indre en mars 1798, dont il a été un ardent partisan, il est devenu maire de novembre 1800 à mai 1815.

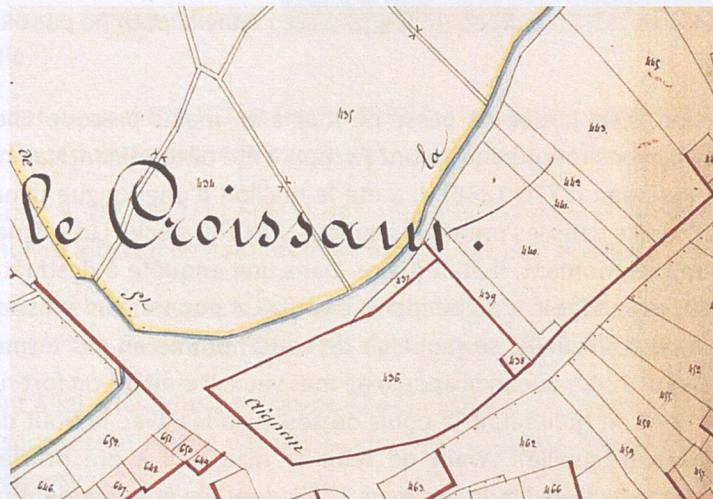
Un deuxième propriétaire du jardin a été Jacques Ursin Florent Gillet (né à Mézières-en-Brenne en 1816-1877). Il a été notaire de juillet 1842 jusqu'en juin 1872 et grâce à cette activité, il a joui d'une grande considération auprès des habitants. Il a été également marchand de biens de manière occasionnelle, surtout vers la fin de sa vie. Enfin, dans son testament rédigé le 31 décembre 1876, il a souhaité léguer 20 000 francs à la commune, « destinés à l'établissement d'une salle d'asile dont le frontispice [devait porter] le nom de asile Gillet Marie Louise, en souvenir de [sa] fille ». Sa volonté était « qu'il y ait au moins trois chambres pour loger trois femmes veuves, pauvres et vieilles » (A.D. 36 : 2E19064). Il a transmis le jardin à son fils Gaston qui était pharmacien dans le village.



La rivière d'Écueillé, qui longe le jardin du côté nord, a été mentionnée pour la première fois en 1239 sous la forme « fontem de Esculleio ». Elle est apparue seulement au XIX^e siècle sous le nom de Tourmente, notamment sur le cadastre napoléonien, dont les plans datent de 1835. Cet hydronyme qui semble donc récent rappelle probablement les excès dont la Tourmente a été capable, en particulier lors des crues de novembre 1770, de 1845, de juin 1856 et plus récemment à la fin du mois de mars 2024. Sa physionomie avant le XVIII^e siècle est méconnue ; elle n'apparaissait le plus souvent que comme limite d'une parcelle qui était le plus souvent un pré. Lors des inondations et parce que le cours d'eau était entretenu très irrégulièrement, les prés se retrouvaient encombrés de terre, gravats, sable et branches, ce qui endommageait par la même occasion l'herbe qui ne pouvait plus être fauchée. Après une inondation importante arrivée dans le pays le 29 juin 1745, il a été reproché à un marchand drapier nommé Antoine de la Claye d'avoir abattu une haie et bouché partiellement un fossé de drainage entourant un pré de trois arpents situé proche des planches du gué du Croissant. Il était coutumier de protéger les abords des prés de

haies vives pour protéger le regain (seconde herbe) de l'avidité des animaux errants mais parallèlement, cela a souvent contribué à encombrer le lit principal de la rivière, surtout si ces mêmes haies n'étaient pas entretenues régulièrement. De plus, une attention devait être portée aux nombreux fossés qui quadrillaient la vallée, car ils pouvaient limiter les effets de la montée des eaux.

Le moyen le plus bénéfique restait le curage de la rivière. Mais il était effectué trop peu souvent pour améliorer la situation, surtout à cause de la réticence des riverains ou de la communauté des habitants. En 1763, la rivière a été curée sur les 579 toises (ou environ 1 150 mètres) qui séparaient d'amont en aval, le gué du Coudray à celui du Croissant. Jean-Baptiste Moreau, domicilié dans le bourg, a remporté l'adjudication au prix de quatorze sols la toise. Son travail a consisté à élargir la rivière à au moins neuf pieds de largeur et à cinq pieds de profondeur sous la corde (environ 3 mètres de largeur et 1.65 mètre de profondeur). Il est à noter que la décision a été prise non pas par l'assemblée des habitants mais par la fabrique, c'est à dire une assemblée étroitement liée aux affaires religieuses, avec le concours du curé. Par cette initiative, celle-ci a cherché avant tout à protéger l'ancienne église Notre-Dame des méfaits des inondations. Enfin, les meuniers ont contribué eux aussi à nettoyer les bords de rivière dont ils avaient la charge. D'ailleurs, l'obligation d'entretenir les biefs de leur moulin était presque toujours rappelée dans les contrats de location.



Extrait du cadastre napoléonien d'Écueillé, section A de la ville, deuxième feuille. Le jardin du « percepteur » correspond à la parcelle A 440.

Le jardin, qui forme une première terrasse du côté du village était séparé par la rivière dont l'autre rive était occupée par des prés. Grâce à l'eau disponible, l'arrosage des nombreux légumes qui étaient cultivés dans celui-ci était assuré et cet accès direct à la rivière était un atout non négligeable. Mais, déjà au XIX^e siècle, le problème de la qualité de l'eau se posait et les autorités préfectorales se sont progressivement mobilisées pour tenter de limiter les pollutions engendrées par certaines activités, en particulier en milieu urbain. Trois d'entre elles ont été repérées, qui ont pu engendrer des problèmes de salubrité non seulement de l'eau mais également dans l'air, à cause des odeurs nauséabondes qu'ont dû endurer les voisins.

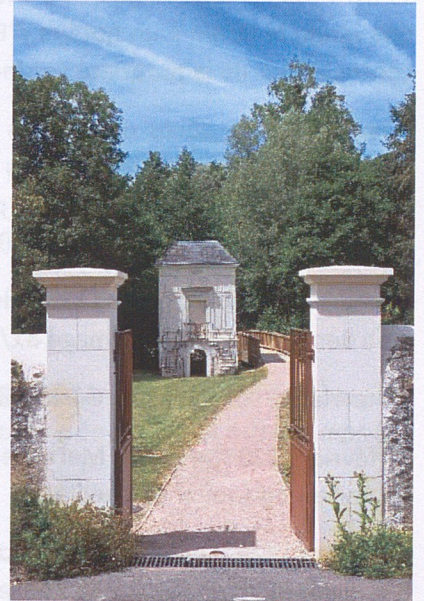
Les rejets des boucheries, sous-entendu des abattoirs, situés à proximité immédiate, dans la rue des Petites Boucheries, ont terminé le plus souvent dans la Tourmente. Une partie du sang des bestiaux et les rejets divers ont empoisonné la rivière jusque tard dans les années 1980, notamment avec la présence de l'abattoir municipal.

Les déchets des peaux de bovins nettoyées et préparées par les tanneurs ont été évacués eux aussi dans la rivière. Les premiers tanneurs qui ont travaillé à Écueillé sont apparus au début du XVI^e siècle. Le 15 frimaire an 10 (ou 6 décembre 1801), le tanneur Denis Antoine Louis Dupuy, fils du notaire Denis Dupuy, âgé de 25 ans, s'est marié dans le village avec Rosalie Roy. En 1813, cette tannerie qui était la seule en activité à Écueillé employait quatre ouvriers et elle a traité plus de sept tonnes de peaux de bœufs ou de vaches et presque deux tonnes de peaux de veaux.

Le chanvre, cultivé dans les chènevières proches des maisons, était laissé à tremper dans la rivière, ce qui engendrait une eau trouble en aval du lieu de lavage. Par cette opération, il s'agissait d'isoler les fibres utilisables des plantes en détruisant la matière gomme-résineuse qui les soudait, grâce à la macération dans l'eau. La décomposition occasionnait non seulement une baisse de qualité de l'eau mais aussi un dégagement d'odeurs désagréables. Le chanvre servait à produire des draps.

Le lavage de la laine des moutons de la Champagne berrichonne ou de la Sologne par toute une population pauvre de paysans semble avoir eu un impact très limité sur l'état global de la Tourmente, mais il mérite d'être signalé car il rappelle à quel point cette activité a été essentielle pour les écueillois, entre préparation de la matière première, cardage, filage et tissage des draps. Lors de la mise en place d'un règlement pour établir les niveaux d'eau légaux des quatre moulins du village, un ingénieur des ponts et chaussées est venu le 24 septembre 1830. Il a visité l'ensemble de la vallée et il a recueilli aussi quelques témoignages, en particulier ceux des propriétaires de moulins. Plusieurs d'entre eux ont rappelé une méthode traditionnelle pour effectuer le lavage de la laine des ovins, après la tonte qui était effectuée au printemps. Ils se sont plaints que « plusieurs personnes à l'époque du lavage des laines encombr[ai]ent le cours d'eau avec leurs paniers ». Mais des propriétaires de prés leur ont répondu que « le lavage des laines se f[ais]ait ordinairement par les basses eaux, époque à laquelle le gonflement que [pouvait] produire les paniers n'[était] pas en état de nuire aux prés ». La multiplication d'arrêtés préfectoraux au XIX^e siècle a permis progressivement de circonscrire les lieux de lavage et de rouissage du chanvre, afin d'améliorer la salubrité de la rivière.

Pour terminer, revenons au jardin et intéressons-nous maintenant au petit édifice construit au bord de la rivière ! Ce dernier, à notre connaissance le seul encore conservé dans la commune, est un pavillon, une petite maison de plaisance, que les architectes des siècles passés appelaient gloriettes ou folies. Elle était un but de promenade, lieu pour se retirer et lieu de repos par excellence, abri en cas d'intempéries et en toutes saisons, en raison de la présence d'une cheminée dans la pièce principale de l'étage. Cette salle est dotée d'un plafond et elle est largement éclairée par quatre fenêtres ouvrant sur le jardin et la rivière. Un perron à double escalier extérieur courbe avec parapet en fer forgé permet d'accéder à cette salle tandis que dans son axe, une deuxième porte sous l'escalier permet d'accéder à un soubassement. Ce dernier servait probablement de dépôt pour les outils de jardinage, tandis que le pêcheur s'y abritait de la pluie ou des excès du soleil, tout en profitant de la fraîcheur de la pièce. Ces gloriettes ou folies ont été une des réponses apportées à l'émergence des pratiques de loisirs, en premier lieu dans les milieux aristocratiques et plus tard au sein de la petite bourgeoisie.



Ce pavillon, maison d'après les critères des services fiscaux, a été construite à l'initiative du notaire Jacques Ursin Florent Gillet dans les années qui ont suivi l'achat du terrain, plus précisément entre le 17 avril 1853 et 1857, année où le fisc a enregistré son existence dans les matrices cadastrales. Dès lors, il a perçu l'impôt sur les portes et fenêtres auprès des différents propriétaires en raison de la présence des cinq ouvertures, jusqu'à la suppression de cette taxe en 1926. À partir du moment où le pavillon a été construit, il n'a jamais fait l'objet d'une description précise, en particulier dans les actes rédigés par les différents notaires. C'est seulement en 1942 que l'un d'entre eux a rappelé l'existence d'un « petit pavillon » construit dans le jardin. D'autre part, une démolition de cette « maison » enregistrée par les services fiscaux en 1967 a correspondu non pas à un démontage mais seulement à l'arrêt du paiement de la contribution immobilière qui reposait sur cet édifice.

Annexe.

Liste des propriétaires.

14 avril 1799 : le jardin qui appartenait à Antoine Moreau, marchand, a été agrandi à l'ouest, à la suite d'un partage avec les frères Babault, drapiers. Un bornage a été validé. Le partage faisait suite à un jugement passé au tribunal civil d'Indre-et-Loire à Tours le 6 ventôse an 7 (ou 24 février 1799). L'acte n'a pas été retrouvé (erreur dans date ?).

12 juin 1813 : Antoine Moreau, infirme, a partagé et donné ses biens à son fils et à ses deux filles, Anne Marguerite et Catherine Jeanne, qui ont reçu le jardin d'environ huit ares.

28 août 1813 : partage entre les trois enfants de défunt Antoine Moreau, dont un jardin au Croissant d'environ 10 ares ou 15 chaînées joignant le chemin du Croissant à l'église. Catherine Jeanne l'a reçu.

7 janvier 1836 : décès de Pierre Prudent Petibeau, ancien chirurgien et médecin. Dans l'enregistrement, sur la table alphabétique des successions et absences correspondante (site web des A.D. 36, onglet recherches généalogiques, enregistrement, bureau d'Écueillé, 3Q3536, image 103/144), sa succession a été transmise à sa veuve. Dans sa succession, il a été mentionné des biens immobiliers non seulement à Écueillé, mais aussi à Cloué et à Gehée.

8 mars 1853 : son épouse Catherine Jeanne Moreau, qui ne s'est pas remariée, est morte à l'âge de 79 ans. Quatre jours avant sa mort, la rentière domiciliée dans la rue de l'église a fait rédiger un testament dans lequel elle a institué comme légataire universel Pierre-Auguste Berthon, son neveu qui habitait à Loché. Elle apparaît elle aussi dans la table alphabétique des successions et absences (site web des A.D. 36, 3Q3537, image 85/157). Quant aux biens mobiliers et immobiliers, pour une valeur de plus de 100 000 francs, ils étaient situés non seulement à Cloué, mais aussi à Écueillé, Jeu-Maloches et Villegouin. Dans la déclaration de succession, le jardin de 820 m² est mentionné (site web des A.D. 36, 3Q3530, images 56-57/101 du 7 septembre 1853 et image 75/101 du 29 décembre 1853).

17 avril 1853 : Pierre Auguste Berthon, légataire universel de Catherine Jeanne Moreau et son épouse Élisabeth Bouvier ont vendu le jardin à un notaire d'Écueillé, Jacques Ursin Florent Gillet. Des charniers, sorte d'échalas, étaient situés contre le mur de la propriété voisine.

8 janvier 1877 : décès de Jacques Ursin Florent Gillet à l'âge de 62 ans. La table alphabétique des successions et absences mentionne que ses biens ont été transmis à ses trois neveux (site web des A.D. 36, 3Q3530, image 48/104). Dans la déclaration des mutations par décès, le jardin a été mentionné (site web des AD 36, 3Q4908, images 5-8/100 et compléments, images 35-36/100).

15 mars 1878 : partage des biens du défunt. Gaston Gillet, pharmacien à Écueillé, époux Benoist, a reçu le jardin (site web des AD 36, 4Q8833, image 81/108).

20 février 1890 : décès de Gaston Gillet à Paris.

17 février 1920 : sa veuve, Marie Benoist, qui vivait à Selles-sur-Cher, a vendu le jardin à Joseph Mardon, époux Dessart, un ancien bourellier d'Écueillé.

3 octobre 1928 : Juliette Aline Mardon, mariée à Aristide Forest, qui vivait à Paris, en est devenue propriétaire au terme d'une donation et partage des parents à leurs deux filles.

20 avril 1942 : Guy Gaston Joseph Lechertier, époux Hinsky, de Châtillon-sur-Indre, l'a acquis de la précédente. Il était un officier militaire, devenu commerçant après sa mise à la retraite de l'armée.

Enfin, entre 1948 et 1951, la commune d'Écueillé a acheté cette parcelle de jardin en même temps que l'immeuble qui allait devenir la perception (actuellement la pharmacie). Les délibérations du conseil municipal, conservent la trace de cette acquisition et les motivations qui ont poussé le conseil municipal à valider cette acquisition. Au cours de la séance du 8 juillet 1948, le conseil municipal a validé l'achat pour loger le percepteur et un receveur de l'enregistrement, dont les logements situés dans l'ancienne mairie avaient été détruits lors de la bataille du 25 août 1944. Nous ne savons pas si la jouissance était à titre gratuit ou moyennant un loyer.

Post scriptum. J'adresse un grand merci à Christophe Brugère, infatigable lecteur des archives de l'Indre qui m'a envoyé de nombreux clichés numériques des actes qui ont permis la rédaction de l'article.

Sources.

Archives départementales de l'Indre.

2E18893 ? : (acte Couet, notaire à Écueillé) : adjudication du curage de la rivière le 1^{er} juin 1763 (consulté en 1999, avant le dépôt des minutes aux A.D. 36).

2E18870 (acte Dupuy, notaire à Écueillé) : partage entre Antoine Moreau, François et Cyr Babault, le 25 germinal an sept (ou 14 avril 1799).

2E4188 (acte Picard, notaire à Vicq-sur-Nahon) : donation et partage d'Antoine Moreau, le 12 juin 1813.

2E23053 (acte Demadières, notaire à Pellevoisin) : inventaire de la communauté après le décès de Pierre Prudent Petibeu, le 4 février 1836 et jours suivants.

2E23075 (acte Thibault, notaire à Pellevoisin) : testament de Catherine Jeanne Moreau, veuve, le 4 mars 1853.

2E23075 (acte Thibault, notaire à Pellevoisin) : vente Berthon à Florent Gillet, le 17 avril 1853.

2E19064 (Acte Belleau, notaire à Écueillé) : testament de Jacques Ursin Florent Gillet, le 31 décembre 1876.

2E19069 (Acte Belleau, notaire à Écueillé) : partage entre Gustave, Gaston et Louis Gillet, le 15 mars 1878.

2E29241 (Acte Blanchet, notaire à Écueillé) : vente par Marie Benoist, veuve de Gaston Gillet, à Joseph Mardon, le 17 février 1920.

2E29291 (acte Tellier, notaire à Écueillé) : donation partage par le couple Mardon-Dessard à leurs deux filles, le 3 octobre 1928.

M5335 : situation industrielle en 1813 (1812-1814).

4Q14268 : transcription d'hypothèques, le 24 avril 1942, de la vente Mardon-Dessard et Mardon-Forest à Guy Lechertier, actée le 20 avril 1942.

S1132 : service hydraulique. Procès-verbal d'enquête de commodo et incommodo par l'ingénieur des ponts et chaussées contre les inondations provoquées dans les prairies par l'extrême élévation des moulins de la Ville et des Champs (24 septembre 1830).

Archives départementales d'Indre-et-Loire.

77B6 : justice de la châtellenie d'Écueillé, crue du 29 juin 1745 (acte du 21 juillet 1745).

3E52/228 (acte Pescherard Saint Chéron, notaire à Montrésor) : partage le 28 août 1813.

Archives de la mairie d'Écueillé.

État des sections et matrices cadastrales.

Bibliothèque Nationale de France.

Dom Housseau, - Touraine-Anjou, volume 8, n° 2846 bis, en 1239. Pré de la Folie près de la source d'Écueillé.

Nombreuses ressources sur le site web des Archives départementales de l'Indre.

<https://www.archives36.fr/>

Plans du cadastre napoléonien, terminé sur le terrain en 1835 (onglet recherches foncières/cadastre).